Université d'Ottawa





LE DROIT EN MATIÈRE DE **CHANGEMENT CLIMATIQUE** DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

**APRÈS 2012 : LES PERSPECTIVES DES** HÉMISPHÈRES NORD ET SUD

du 26 au 28 septembre 2008

Faculté de droit, Section common law - 57, rue Louis-Pasteur

Faculté de droit, Université d'Ottawa sous l'égide de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN avec l'appui de : l'Agence canadienne de développement international, le Centre de recherches pour le développement international, l'Université d'Ottawa et la faculté de droit Osgoode Hall

Pour renseignements et inscription :

http://www.iucnael.org/





## À propos du collogue

Ce colloque regroupe aux tables de conférences des gens de plus de 30 pays, de toutes les régions du monde, y compris une bonne représentation des pays en développement. Les participantes et participants étu dieront les enjeux juridiques et politiques auxquels sont confrontés les pays en développement qui cherchent à limiter le changement climatique et à prendre les mesures d'adaptation nécessaires répondant à leurs besoins sociaux et économiques. Des spécialistes des hémisphères nord et sud y commenteront les mesures législatives, règlementaires et politiques qu'utilisent ou que pourraient utiliser les pays en développement à cette fin. Le colloque vise aussi à élargir notre compréhension de la position que pourraient prendre les pays en développement lors des négociations en cours pour l'élaboration du nouvel instrument juridique qui remplacera le Protocole de Kyoto. Le colloque explorera le rôle possible des pays en développement dans un régime post-Kyoto et comment améliorer la gouvernance politique des questions liées au changement climatique dans les pays en développement et assurer un développement durable. Un atelier précolloque, « L'enseignement du droit en matière de changement climatique dans les universités des pays en développement », fait le pont entre les travaux du colloque et l'objectif de l'Académie de l'UICN de promouvoir le développement de l'enseignement sur le changement climatique.

Le colloque sert de forum d'échanges entre les universitaires, les avocats et avocates, les responsables des politiques, les ONG et les autres personnes intéressées du Nord et du Sud sur les initiatives prises par les pays respectifs et les leçons qu'on peut en tirer. Il devrait favoriser l'expression d'idées nouvelles et mener à la formulation de recommandations juridiques et politiques utiles pour les gouvernements et les autres parties intéressées.

### Une conférence neutre en carbon

Notre intention est de promouvoir une conférence neutre en carbone en compensant pour les gaz à effet de serre résultant de la tenue de la conférence. Pour obtenir des informations supplémentaires et des mises à jour, prière de vérifier le site Internet de la conférence.

**ATELIER PRÉCOLLOQUE:** 13h-17h

Le vendredi 26 septembre

L'enseignement du droit en matière de change-Sous la présidence du Comité de l'enseignement

de l'Académie de droit de l'environnement de

entrée principale du pavillon Fauteux Accueil et mots d'introduction Discours-programme:

William Rees (Canada) 20h-21h30

Pavillon Tabaret, 550 rue Cumberland,

pièce TBT 012

### Le samedi 27 septembre

18h-20h

(entrée principale du pavillon Fauteux) Première séance plénière : La justice en matière de changement climatique et l'hémisphère sud Renato Redentor Constantino (Philippines) 9 h 45-10 h 30

Le droit international en matière de changement 9 h-9h45 climatique et le développement durable de l'hémisphère sud

Marie-Claire Cordonnier Segger (Canada)

10 h 30-10 h 45

10 h 45-12 h15

Séance 1 : La justice en matière de changement climatique 1 : L'éthique en matière de changement climatique et l'équité internationale Séance 2 : L'énergie et le changement climati-

que I: Les cadres stratégiques Séance 3: L'approche des pays en développe

ment francophones au changement climatique (organisé conjointement avec l'Institut de l'Énergie

et de l'Environnement de la Francophonie) roisième séance plénière : Le changement climatique et les marchés de l'énergie

Yinka Omorogbe (Nigéria)

14 h-14 h 15

14 h15-15 h 45

12h15-13h15

13h15-14h

Séance 1 : Le mécanisme pour un développe ment propre: hier, aujourd'hui et

12 h 15-13 h15 13h15-14h

Septième séance plénière : La dimension nord-sud de la politique en matière de changement climatique dans l'Union européenne et en Norvège Hans Christian Bugge (Norvège)

climatique 2 : Les réfugiés climatiques

Eric Kwa (Papouasie-Nouvelle Guinée)

Table ronde sur les peoples autochtones et le changement climatique

Musée canadien de la nature

droit: Les prochaines étapes

d'Inuit Tapiriit Kanatami

Claire Stockwell (Canada)

Wil Burns (États-Unis)

nucléaire?

Pacifique Sud

Brad Morse (Canada) introduit le thème et anime la discussion

240, rue McLeod

15h45-16h

16h-17h30

17h30

19h-22h

**DÎNER DU COLLOQUE:** 

Le dimanche 28 septembre

9 h 45-10 h 30

10 h 30-10 h 45

Séances parallèles :

10 h 45-12 h 15

Séance 3 : L'énergie et le changement clima-

tique 2 : L'énergie renouvelable ou l'énergie

Quatrième séance plénière : Les peuples au-

Le changement climatique, la politique et le

Conférencière invitée : Mary Simon, présidente

Cinquième séance plénière : Un mécanisme

pour la réduction des émissions de carbone

dérations politiques importantes

climatiques et le protocole de Kyoto

causées par la déforestation : quelques consi-

Sixième séance plénière : Réponses d'adaption

institutionnelles prévues dans la Convention

cadre des Nations Unies sur les changements

Séance 1: La justice en matière de changement

Séance 2: Le choix des instruments 1 : Le finan-

Séance 3 : La protection des systèmes biologi-

les instruments économiques

ques et sociaux 1 : Les océans, les

climatique 3: Les droits, les respon-

cement du changement climatique et

forêts, les pâturages et la biodiversité

sabilités et les iniquités internes

tochtones et le changement climatique dans le

Séance 2 : La justice en matière de changement 14 h-14 h 15

Séances parallèles 14 h 15-15 h 45

Le choix des instruments 2 : Les interactions nord-sud

Séance 2: La protection des systèmes biologiques et sociaux 2 : Les défis de l'adaptation

Séance 3 : La politique climatique de l'Union européenne envers les pays en développement

Séance 4 : Les défis et les plans d'action après

15h45-16h luitième séance plénière : De Berlin à Bali 16h-16h45 et plus loin encore : le rôle des pays en

> développement dans l'édification d'un régime sur le changement climatique

Lavanya Rajamani (Inde) Séance finale : Les prochaines étapes 16h45-17h30

Remarques et réflexions



# Accomodation et déplacemen

OSGOODE

OSGOODE HALL LAW SCHOOL

Un bloc de chambres a été réservé à l'hôtel Les Suites, voir www.les suites.com ou composer 1-800-267-1989 (État-Unis et Canada) ou 1-613-232-2000 (International) et utiliser le code de groupe UOFL0926 ou consulter le site http://www.iucnael.org. C'est la responsabilité de chaque participante ou participant d'organiser son logement et son déplacement. Pour des renseignements supplémentaires, prière d'écrire à septconf@uOttawa.ca.

Pour organiser votre voyage, prière de communiquer avec Nathalie Mageau de Voyage Maritime et d'utiliser la cote UO10 du colloque « La législation sur les changements climatiques dans les pays en développement », par courriel à nmageau@maritimetravel.ca ou 94@ maritimetravel.ca ou encore par téléphone en composant le 1-613 241-4347.

ORGANISATION

la francophonie

# **INSCRIPTION** (aussi disponible sur le site web)

Télec :	
	État / Province: Télec :

# Participante ou participant de pays membres de l'OCDE: 225.00\$

Participante ou participant de pays non-membres de l'OCDE: 150,005 Participante ou participant des ONG, organismes de bienfaisance ou autres services du secteur à but non lucratif 150,00\$ Étudiante ou étudiant à temps plein et personnes non 60,00\$ Banquet du samedi 27 septembre (endroit à confirmer) 50,00\$ (Pour les personnes intéressées seulement)

Conjointe/conjoint (comprend les séances et le souper

du 27 sentembre Les droits d'inscription incluent les taxes applicables et donnent droit à toutes les séances, à la documentation et à tous les repas, sauf le banquet officiel, pour lequel des frais séparés sont exigés. Si vous désirez participer au banquet, veuillez cocher la case appropriée ci-dessus.

#### MODE DE PAIEMENT

Chèque (participante ou participant du Canada : prière de libeller le chèque à l'ordre de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN et de nous le faire parvenir avant la date du colloque à l'adresse appa-

Traite d'une banque internationale (participante ou participant de l'étranger : prière d'émettre la traite de votre banque à l'ordre de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN et de nous la faire parvenir avant la date du collogue à l'adresse apparaissant ci-dessous).

Carte de crédit - paiement par télécopieur ou par courrier électronique Type de carte (veuillez encercler)

Mastercard / Visa (Prière de fournir les renseignements de crédit suivants et de les envoyer par courriel à l'adresse septconf@uottawa.ca ou par télécopieur au sécrétariat en composant le 1-613-562-5184)

Nom du détenteur ou de la détentrice : Signature :	
J.g. aca. c	
0	Paiement par carte de crédit en ligne : https://web4.uottawa.ca/we-
	bapp/wcs/stores/servlet/ProductDisplay?catalogId=10051&storeId=1-

L'inscription est annulable avant le 1er septembre 2008 et sera remboursée au taux de 50% des frais d'inscription en envoyant un courriel

à septconf@uOttawa.ca. Il n'y aura aucun remboursement après cette date.

Numéro de carte

Date d'expiration

Repas (veuillez préciser) : Accès (veuillez préciser) Autre (veuillez préciser) :

0051&productId=68603&la

\*La date limite pour les inscriptions est le 12 septembre 2008. Veuillez envoyer ce formulaire d'inscription complété, y compris les modalités de paiement, par télécopieur (1-613-532-5184), par courriel : septconf@uOttawa.ca ou par la poste:

Secrétariat

Académie de droit de l'environnement de l'IUCN Université d'Ottawa, Faculté de droit, Section common law 57, rue Louis-Pasteur Ottawa (Ontario) K1N 6N5 - Canada http://www.iucnael.org





Canadian International Development Agency